

Objet : *RS - Attribution du marché pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sur la commune d'Ecole, RD911, en groupement de commandes avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et la commune d'Ecole*

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévise - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Corinne Charles à Franck Morat - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Alain Caraco - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Luc Meunier - Alain Thieffenat - Corine Wolff

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 30 mai 2024

délibération n° 071-24

objet **RS - Attribution du marché pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sur la commune d'Ecole, RD911, en groupement de commandes avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et la commune d'Ecole**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle qu'une convention de groupement de commandes entre Grand Chambéry (coordonnateur), le SDES et la commune d'Ecole a été approuvée par décision n° 145-23 du Bureau du 21 décembre 2023, pour la passation d'un marché à procédure adaptée relatif aux travaux d'aménagement de voirie, d'enfouissement des réseaux secs, de renouvellement des réseaux humides (alimentation eau potable et eaux pluviales), et de création d'un réseau d'eaux usées sur la commune d'Ecole, RD911.

La consultation a été lancée le 12 mars 2024 avec une date de remise des offres fixée au 12 avril 2024.

Le marché est composé de 3 lots :

- le lot 1 « VRD » comprend l'extension du réseau d'eaux usées, la création d'un poste et d'une conduite de refoulement, la rénovation d'une conduite d'eau potable et d'un collecteur d'eaux pluviales, les travaux de génie civil pour les réseaux d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public, ainsi que la création d'une piste de déviation provisoire, pour le compte de Grand Chambéry, du SDES et de la commune,
- le lot 2 concerne les réseaux électriques pour le compte du SDES,
- le lot 3 (aménagement de surface) concerne les réfections de chaussée pour le compte de Grand Chambéry et du SDES, ainsi que les travaux de sécurisation de la commune.

La maîtrise d'œuvre est confiée à Profils Etudes.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis pour chaque lot dans le règlement de la consultation :

- lot 1 : prix (40 %), valeur technique (50 %), délais d'exécution (10 %),
- lots 2 et 3 : prix (50 %), valeur technique (40 %), délais d'exécution (10 %).

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution des 3 lots du marché comme suit :

Lot	Offre retenue	Montant estimatif HT selon détail quantitatif estimatif basé sur le bordereau de prix unitaires
Lot 1	Groupement Mithieux / TPLM / Bouvier / Eurovia	1 044 821,52 €
Lot 2	Porcheron Frères et Cie	103 746,71 €
Lot 3	Eiffage Route Centre Est	227 997,45 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n° 145-23 du Bureau du 21 décembre 2023 relative à la convention de groupement de commandes avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et la commune d'Ecole,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 2 mai 2024,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Damien Regairaz ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : attribue le marché pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sur la commune d'Ecole, RD911, comme proposé ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

071-24

Objet de l'acte :

RS - Attribution du marché pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de voirie sur la commune d'Ecole, RD911, en groupement de commandes avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et la commune d'Ecole

Classification Préfecture :

1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte :

30 mai 2024

Annexe(s) :

cctp

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20240530-lmc1H31570H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H31570H1

Date de transmission en Préfecture :

04 juin 2024

Date de réception en Préfecture :

04 juin 2024

Date de publication sur le site internet:

mercredi 05 juin 2024